

« S'adonner à l'observation apporte un émerveillement bienfaisant »

Entretien avec Anne Dozières,
directrice du programme Vigie-Nature.

La Santé en action : En quoi consiste Vigie-Nature ?

Anne Dozières : Vigie-Nature est un programme de sciences participatives dédié au suivi de la biodiversité, au sein duquel collaborent chercheurs et non-scientifiques. Chacun contribue à la recherche en observant la biodiversité afin de comprendre l'impact des activités humaines sur celle-ci. Ces programmes s'adressent à différents publics, naturalistes expérimentés, scolaires et enseignants, agriculteurs et gestionnaires d'espaces verts ou naturels, citoyens et citoyennes qui souhaitent s'impliquer sans connaissance particulière. Les observatoires sont animés par une vingtaine d'ingénieurs de Vigie-Nature et par des associations partenaires. Le plus ancien observatoire, le Suivi temporel des oiseaux communs, a été lancé il y a un peu plus de trente ans. Nous comptons aujourd'hui une vingtaine de programmes, que ce soit sur les oiseaux, les chauves-souris, les plantes, les insectes pollinisateurs, la faune du sol ou encore le littoral. En 2023, près de 49 000 personnes, dont 11 000 scolaires, ont participé à ces observatoires.

S. A. : Pourquoi des recherches en sciences humaines et sociales sont-elles associées à ce programme ?

A. D. : À côté de la recherche en écologie, nous souhaitons questionner les enjeux de reconnexion à la nature, d'éducation à l'environnement ou à la démarche scientifique. Plusieurs axes sont étudiés : comment la participation à Vigie-Nature peut-elle changer les rapports à la nature et à la science ? Comment favorise-t-elle les

apprentissages ou encore l'évolution des pratiques professionnelles ? Par exemple, une étude [1] a montré une forte diminution de l'utilisation de pesticides, en particulier dans les jardins privés, des personnes participant à l'opération Papillons. Nous nous intéressons aussi aux motivations des participants [2] afin de mieux comprendre les facteurs de mobilisation citoyenne autour de la biodiversité – comme œuvrer pour le bien commun ou faire partie d'un projet collectif.

S. A. : Ces études montrent-elles une amélioration du lien social et du bien-être ?

A. D. : Plusieurs travaux ont mis en évidence l'émergence d'une communauté de participantes et de participants. Une chercheuse en sociologie a, par exemple, étudié les milliers de commentaires des personnes sur la plateforme de collecte des données pour le Suivi photographique des insectes pollinisateurs (Spipoll) [3] ; au-delà des questions et des échanges portant sur la biologie et sur l'écologie, elle a montré l'importance des conversations amicales, du lien social, de la structuration de l'entraide. Nous avons, par ailleurs, de nombreux retours informels sur le bénéfice que procure la participation à Vigie-Nature. Récemment, un participant me confiait combien cela avait représenté une bouffée d'air dans sa vie quotidienne¹. Un autre suggérait un remboursement par la Sécurité sociale² au regard de l'apaisement apporté. De nombreuses études montrent l'importance de la relation à la nature sur le bien-être des personnes : amener les gens à sortir, à s'adonner à la pratique de l'observation apporte un émerveillement bienfaisant.

L'ESSENTIEL

■ **Le programme Vigie-Nature, porté par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et l'Office français de la biodiversité (OFB), met l'observation scientifique de la biodiversité à portée de tous – élèves et enseignants, citoyens inexpérimentés ou naturalistes confirmés, agriculteurs ou jardiniers des collectivités locales. Éducation du regard pour percevoir des microcosmes, entraide, sentiment d'œuvrer pour le bien commun, temps suspendu dans les existences à flux tendu... Les bienfaits ne sont pas négligeables, pour le grand public comme pour les professionnels qui y participent.**

S. A. : Qu'apportent les observatoires aux professionnels ?

A. D. : Deux études [4 ; 5] ont été menées sur l'Observatoire agricole de la biodiversité. Elles montrent que l'implication des agriculteurs dans une démarche active en faveur de la biodiversité, en comprenant qu'elle est aussi une alliée pour la production des denrées agricoles, contribue à changer leur rapport au travail. Eux qui sont souvent accusés de détruire la biodiversité peuvent retrouver une forme de sérénité en ayant davantage le sentiment de participer à sa conservation. S'agissant des professionnels chargés des espaces verts, qui effectuent des travaux répétitifs, pénibles sur le plan physique, les pratiques de suivi et d'observation permettent de changer du quotidien, tout en créant de nouvelles interactions avec leurs collègues. Cette activité donne également du sens à l'évolution de leurs pratiques professionnelles, du sens à leur travail. Prenons l'exemple des

Dossier

Préserver la nature pour protéger la santé des populations

jardiniers [6 ; 7] : l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires en ville, le passage à la gestion durable des espaces verts, la limitation des tontes leur ont été imposés sans guère d'accompagnement. De plus, ces changements n'ont pas toujours été bien acceptés par les riverains, mécontents de l'aspect de ces espaces. En participant à Vigie-Nature, ces professionnels deviennent pleinement acteurs des nouvelles mesures en faveur de la biodiversité, et ils disposent d'arguments pour les relayer auprès des habitants.

S. A. : L'investissement en temps n'est-il pas un frein à l'implication ?

A. D. : Effectivement, s'investir dans ce type de programme demande du temps. Les protocoles d'observation sont exigeants, ils demandent une période d'apprentissage pour éduquer le regard, apprendre à voir d'autres mondes, en particulier le microcosme. Parmi le grand public, les personnes à la retraite sont celles qui participent le plus. Pour les professionnels, nous avons des retours différents. Les exploitants agricoles qui font le choix de s'impliquer peuvent gérer leur temps, même si celui-ci est contraint. La situation est plus compliquée concernant la gestion d'espaces verts. Le jardinier dépend d'une hiérarchie, il ne choisit pas son planning de travail ; en fonction de la politique conduite par la collectivité locale qui l'emploie, il lui sera laissé plus ou moins de marge de manœuvre pour faire de l'observation. Certains témoignent auprès de nous de leurs difficultés à mettre en place des actions. À l'inverse, certaines collectivités ont la volonté de s'engager dans Vigie-Nature. Pour pallier ces freins, nous disposons d'outils (formations, guides) et nous organisons des rencontres avec les élus locaux et avec les professionnels.

S. A. : Comment sont financées vos activités ?

A. D. : Ce sont surtout des budgets publics, avec une partie importante assurée par l'Office français de la biodiversité (OFB) et le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), et une participation des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et de la Transition écologique et des Territoires. Nos autres

sources de financements sont l'Agence nationale de la recherche (ANR), des projets européens, le secteur privé et le mécénat. La recherche participative a un coût : il faut animer les communautés d'observateurs, organiser des temps de rencontres et d'échanges, développer les outils qui permettent de collecter les données. Nous sommes sur des projets à long terme, c'est compliqué. Pour le moment, nous essayons de stabiliser les observatoires existants plutôt que d'en créer de nouveaux. Cela dit, les sciences participatives sont de plus en plus reconnues comme des outils permettant de faire de la recherche de façon innovante.

S. A. : Ces programmes sont-ils évalués par un organisme extérieur ?

A. D. : Les résultats de Vigie-Nature sont regardés lorsque le laboratoire dont il dépend, le Centre d'écologie et des sciences de la conservation (Cesco), est évalué par le Haut Conseil de l'évaluation, de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) tous les cinq ans. Les financeurs tels que l'ANR ou l'Europe demandent des restitutions. Nos publications dans des revues à comité de lecture sont quant à elles évaluées par la communauté scientifique. Cependant, les indicateurs utilisés sont

très classiques, à savoir : production scientifique et nombre de participants aux programmes. Nous menons une réflexion avec le réseau Science ensemble³ afin de définir de nouveaux indicateurs, comme l'acquisition de nouvelles connaissances chez les participants ou l'utilisation des données collectées par des acteurs extérieurs (par ex. dans les politiques publiques pour le suivi de la biodiversité). ■

Propos recueillis par Joëlle Maraschin, journaliste.

1. Voir l'article de témoignage avec ce participant à Sauvages de ma rue. En ligne : <https://www.vigienature.fr/fr/actualites/florent-sortir-rang-retrouver-elan-prendre-tournant-3805>

2. Participant au Spipoll qui en 2013 lors des rencontres nationales du programme avait suggéré que « sur présentation d'un certificat médical, [...] la sécu rembourse tous les frais liés à cette affection ». En ligne : <https://spipoll.forumactif.org/t1193-1eres-rencontres-nationales-a-bois-le-roi-2013?highlight=rencontres+nationales>

3. Science ensemble est porté par les établissements de l'Alliance Sorbonne Université. En ligne : <https://www.science-ensemble.org/>

Pour en savoir plus

- <https://www.vigienature.fr/>
- Les publications à partir des données de Vigie-Nature sont recensées sur le site <https://mnhn.hal.science/VIGIE-NATURE>
- Actes du colloque sur l'évaluation des sciences participatives, juillet 2021 : <https://www.science-ensemble.org/ressources/whldx-2021-evaluation-des-sciences-et-recherches-participatives-actes>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] N. Deguines, K. Princé, A.-C. Prévot, B. Fontaine. Assessing the emergence of pro-biodiversity practices in citizen scientists of a backyard butterfly survey. *Science of the Total Environment*, 2020, vol. 716, n° 136842. En ligne : <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2020.136842>

[2] A.-C. Prévot, A. Dozières, S. Turpin, R. Julliard. Les réseaux volontaires d'observateurs de la biodiversité (Vigie-Nature) : quelles opportunités d'apprentissage ? *Cahiers de l'action*, 2016, vol. 1, n° 47 : p. 35-40. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2016-1-page-35.htm>

[3] A.-C. Torres, B. Bedessem, N. Deguines, C. Fontaine. Online data sharing with virtual social interactions favor scientific and educational successes in a biodiversity citizen science project. *Journal of Responsible Innovation*, 2022, n° 2019970 : p. 1-19. En ligne : <https://doi.org/10.1080/23299460.2021.2019970>

[4] S. Deschamps, É. Demeulenaere. L'observatoire agricole de la biodiversité. Vers un ré-ancrage des

pratiques dans leur milieu. *Études rurales*, 2015, vol. 195 : p. 109-126. En ligne : <https://journals.openedition.org/etudesrurales/10276>

[5] O. Billaud, R.-L. Vermeersch, E. Porcher. Citizen science involving farmers as a means to document temporal trends in farmland biodiversity and relate them to agricultural practices. *Journal of Applied Ecology*, 2021, vol. 58, n° 2 : p. 261-273. En ligne : <https://besjournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/1365-2664.13746>

[6] I. Arpin, C. Mounet, D. Geoffroy. Inventaires naturalistes et rééducation de l'attention. Le cas des jardiniers de Grenoble. *Études rurales*, 2015, vol. 195 : p. 89-108. En ligne : <https://journals.openedition.org/etudesrurales/10622>

[7] M. Gabillet, I. Arpin, A.-C. Prévot. Peut-on s'occuper des papillons quand on est jardinier ? La mise en œuvre d'un programme de sciences. *Quand l'écologie s'urbanise*, 2022 : p. 319-341. En ligne : <https://books.openedition.org/ugaeditions/26874?lang=fr>